

Entrée en vigueur le 7 mai 2022, **la nouvelle convention liant les pharmaciens à l'Assurance maladie, met en avant pour la première fois les enjeux environnementaux :**

“Les enjeux écologiques et de développement durable ainsi que l'implication des pharmaciens dans la limitation de l'impact environnemental de leur activité constituent une priorité pour les partenaires conventionnels.” en accord avec la politique de transition écologique.

QU'EST-CE QUE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

Une évolution de notre façon de vivre vers un modèle économique et social intégrant pleinement la durabilité dans nos façons de consommer, de produire, de travailler.



QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Le Développement Durable (DD) répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.



QU'EST-CE QUE LA RSE ?

La Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) représente l'impact des activités d'une entreprise sur la société et sur l'environnement. Elle prend en compte les principes de développement durable.



I
N
T
É
R
Ê
T
S



UN POINT SUR LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

❑ Loi PACTE du 11/09/2019¹

→ Les entreprises ne se limitent pas à la recherche du profit. Le Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE) permet de redéfinir la raison d'être des entreprises et de **renforcer la prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux** liés à leur activité.

❑ Loi AGECE du 10/02/2020²

→ La loi « anti-gaspillage pour une économie circulaire » vise à **transformer l'économie linéaire « produire, consommer, jeter » en une économie circulaire** par le biais de 5 mesures phare : sortir du plastique jetable mieux informer les consommateurs ; lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire ; agir contre l'obsolescence programmée ; mieux produire.

❑ Loi CLIMAT ET RÉSILIENCE du 22/08/2021³

→ La loi climat et résilience vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à renforcer la résilience face aux effets du dérèglement climatique. Elle propose **un réel engagement collectif pour un avenir plus durable** et regroupe 5 grandes thématiques : consommer ; produire et travailler ; se déplacer ; se loger ; se nourrir.

¹ Source : Loi PACTE <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000038496102/>

² Source : Loi AGECE <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041553759>

³ Source : Loi climat et résilience <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043956924>

QUELS ENJEUX POUR LE SYSTÈME DE SANTÉ FRANÇAIS ?

Les enjeux climatiques, énergétiques, environnementaux mais également sanitaires visent à modifier profondément notre système de santé.

- **10 % des cancers** seraient **attribuables** à notre environnement et **40 % des cancers** seraient **évitables** grâce à des changements de comportements ou de modes de vie¹

Le système de santé français représente :

- **49 millions de tonnes de CO₂ rejetés²**
- **8 % du total national des émissions de gaz à effet de serre (GES) dont 50 % liés aux dispositifs médicaux et aux médicaments²**



Objectif pour maintenir un réchauffement climatique < 2°C :
réduire les émissions de GES de 5 % par an jusqu'en 2050²

L'OFFICINE PARTICIPE À L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES SOINS DE VILLE

La pharmacie doit s'engager pour le développement d'un système de santé durable en **instaurant des pratiques éco-responsables au sein de l'officine** :

- Participer à la promotion de la santé et aux mesures de prévention
- Réduire la proportion des déchets (DASRI, MNU, etc.)
- Intégrer des filières de recyclage des dispositifs à usage unique
- Conditionner la dispensation d'un médicament ou d'un DM à la publication de l'empreinte carbone du médicament
- Mettre en place une politique d'achats et de dispensations éco-responsables
- Favoriser des pratiques moins consommatrices de produits, de matériels, d'équipements ou d'énergie (déplacements, exercice coordonné, construction, etc.)



La RSE vise à développer une culture organisationnelle, des outils, le capital humain de l'entreprise, et des produits et services adaptés à la mise en œuvre des transitions. En ce sens, bien d'autres actions peuvent être mises en place à l'officine mais aussi en coopération avec d'autres acteurs.

La transition écologique peut donc trouver du sens dans la **collaboration interprofessionnelle et la pluridisciplinarité**.

Pour aller plus loin : Podcasts « **Big Pharma : le géant pas vert ?** » - [Cliquez ici](#)

Dans l'objectif de constituer un guide pratique, l'USPO mettra régulièrement à disposition de ses adhérents des fiches spécifiques pour les accompagner au mieux dans les gestes à mettre en place à l'officine.

¹Source : [Institut National du Cancer](#)

²Source : [rapport « décarboner la santé pour soigner durablement » The Shift Project](#)